

Le 17 octobre 2023

Monsieur le Ministre,
Madame la Rectrice,
Monsieur le Maire de Montpellier,

Madame, messieurs,

Depuis quelques jours, vous déclarez sur toutes les chaînes, sur tous les tons que vous aimez l'école, que vous adorez le corps enseignant en versant des larmes médiatiques, en convoquant presse, rassemblements etc.

Cependant, nous nous permettons de vous faire part de nos doutes et de nos interrogations. En effet, les assassinats de Samuel Paty et de Dominique Bernard sont dramatiques et nous plongent dans l'effroi. Mais les assassinats d' Agnès Lassalle et de Fabienne Terral-Calmes l'étaient tout autant.

Mais au fait, qui étaient Agnès Lassalle et Fabienne Terral-Calmes ? Des enseignantes, l'une dans le 2nd degré l'autre dans le 1er. Pas de grand hommage national, de place ou d'école portant leur nom. Pas de colloque ni de prix. Rien de tout cela.

Pourquoi ?

Nous allons vous le dire : leur mort n'a pas suscité d'intérêt, car elles n'ont pas été assassinées par un illuminé islamiste. La voilà la réalité : la mort d'enseignant n'intéresse certains que dans le but de mener des opérations médiatiques et politiques. Les autres assassinés ne le permettant pas, aucun intérêt. Tout le monde le sait parfaitement.

Ensuite, vous nous aimez quand l'un de nous est assassiné ? Mais quand on envoie des fiches SST pour signaler les blessures, les mises en danger d'enfants et de personnels, l'impossibilité de faire classe car des enfants notifiés IME ou ITEP sont envoyés dans nos classes, privés des soins auxquels ils ont droit parce que les places dans ces établissements spécialisés manquent, pourquoi cela ne vous intéresse-t-il pas ?

Quand des collègues craquent car ils sont confrontés à des parents agressifs sans le soutien de la hiérarchie, et même pire, culpabilisés, pourquoi cela ne vous intéresse-t-il pas ?

Quand nous sommes submergés de travail dans un contexte difficile, quand les AESH réclament un statut et de la considération, cela ne vous intéresse pas, mais surtout : n'est-ce pas vous qui avez organisé cela ?

Il y a plus : qui pousse les enseignants à jouer les héros en allant diffuser une orientation sur la laïcité qui est à cent lieues de la loi de 1905, et qui crée les conditions d'incidents à répétition dans les établissements et du ressentiment de la part de la jeunesse ?

Alors monsieur le Ministre et madame la Rectrice, nous vous demandons si vous nous aimez tant que cela de :

- créer 500 places en établissements spécialisés immédiatement dans notre département de l'Hérault pour que ces enfants puissent être pris en charge dignement et que cesse

- l'inclusion à tout prix ;
- créer un statut pour les AESH et abroger les PIAL ;
- retirer l'acte 2 de l'école inclusive
- soutenir de manière systématique tous les enseignants quand ils demandent le soutien de la hiérarchie face à une agression extérieure ;
- arrêter toutes les formations visant à faire des enseignants des relais des discours politiques sur la « laïcité », qui en fait l'instrumentalise ;
- augmenter de 20% le point d'indice pour que nous soyons rémunérés à la hauteur de nos missions ;

Répondez aux revendications des syndicats, et nous verrons si vous nous accordez autant d'importance qu'au moment des assassinats de nos collègues par un fou religieux.

Nous attendons une réponse de votre part.

Bien à vous.

Premiers signataires :

1 enseignant de l'école St-Exupéry (Castelnau-le-Lez)
 4 enseignants et 2 AESH de l'école Freud (Montpellier)
 2 enseignants de l'école des Arbousiers (Béziers)
 2 enseignants de l'école Prokoviev (Montpellier)
 1 enseignant de l'école Groult (Montpellier)
 1 enseignant de l'école Brès (Montpellier)
 2 enseignants de la circonscription de Bédarieux
 2 enseignants de l'école Moulin (Montpellier)
 1 AESH du collège des Aiguerelles (Montpellier)
 2 enseignants de l'école Malgoire (Vic la Gardiole)
 1 enseignant de l'école Joyce (Montpellier)
 1 enseignant de la circonscription de Montpellier Nord
 2 AESH de l'école Simenon (Montpellier)
 3 enseignants et 3 ATSEM de l'école La Guette (Pérols)
 12 enseignants de l'école Cocteau (Montpellier)
 5 enseignants de l'école Verne (Montpellier)
 1 enseignant de l'école Benedite (Villetelle)
 1 enseignant de l'école Dr Roux (Montpellier)
 1 enseignant de l'école Miro (Montpellier)
 1 enseignant de l'école Robinson (Balaruc les bains)
 1 enseignant de l'école Curie (Lunel)
 1 enseignant de l'école Combes (Montpellier)
 12 enseignants de l'école Armstrong (Montpellier)
 2 AESH de l'école Bouissinet (Villeneuve les Maguelone)
 1 enseignant de l'école Delteil (Montpellier)
 3 enseignants et 1 AESH de l'école Daudet (Clermont l'Hérault)
 15 enseignants et 4 AESH de l'école Louisville (Montpellier)
 1 enseignant de l'école maternelle (Montferrier sur Lez)
 1 enseignant de l'école Richier (Montpellier)
 1 enseignant de l'école Ferry (Marsillargues)
 1 enseignant de l'école De Gouges (Montpellier)
 1 AESH de l'école Gaveau Macé (Béziers)
 1 AESH de l'EREA J J Rousseau (Montpellier)

1 enseignant de l'école Heidelberg (Montpellier)
 1 enseignant de l'école Sand (Béziers)
 1 enseignant de l'école Brel (Montpellier)
 1 enseignant de la SEGPA (Lansargues)
 1 enseignant de l'école Camus (Mauguio)
 1 enseignant de l'école Chaplin (Montpellier)
 1 enseignant de l'école maternelle (Ganges)
 1 enseignant de l'école Beethoven (Montpellier)
 1 enseignant de l'école Signoret (Montpellier)
 1 enseignant de l'EEAP Coste Rousse (Prades le Lez)
 1 enseignant de l'école Averroes (Montpellier)
 1 enseignant de la circonscription de Montpellier Est
 1 enseignant de l'école maternelle (Sauvian)
 1 enseignant de l'école Michel (Mauguio)
 3 enseignants et 3 AESH de l'école Diderot (Montpellier)
 1 enseignant spécialisé DITEP Bourneville (Montpellier)
 1 enseignant de l'école De Gama (Montpellier)
 1 AESH collège Royer (Montpellier)
 1 enseignant de l'école Renan (Béziers)
 1 enseignant de l'école Poutes (Jacou)
 1 AESH de l'école primaire (Claret)
 1 AESH de l'école Valène (St Gély du Fesc)
 1 enseignant de l'école Les Romarins (Béziers)
 1 enseignant du collège Moulin (Sète)
 1 enseignant spécialisé au CMPEA (Sète)
 4 professeurs des écoles retraités

En soutien :

1 professeur retraité
 1 conjoint d'enseignant
 1 DDEN des écoles du Bousquet d'Orb
 1 pédopsychiatre de l'hôpital (Sète)
 1 enseignant de l'université (Montpellier)

Soutenu par :

SNUDI FO 34

Pour ajouter toute signature, envoyer un mail à snudi.fo34@gmail.com avec le nom de votre école ou circo, et le nombre d'enseignants et/ou d'AESH signataires.

Seul le nom de l'école/circo et le nombre apparaîtra